

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE SAINT-OFFENGE

AVIS

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE

SAMEDI 30 MARS 2019
de 10h00 à 12h00

uniquement réservée
aux inscriptions sur les listes électorales,
pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Fait à SAINT-OFFENGE,
le 25 mars 2019.

Le Maire,
Bernard GELLOZ

